



FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE DU TRANSPORT DE VOYAGEURS (F.I.M.O)

OBJECTIFS : *Etre capable d'exercer le métier de conducteur routier de voyageur dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité*

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteur débutant dans la profession après 10/09/2008 sans être titulaire d'une qualification issue d'une formation professionnelle longue (280 heures)
- être titulaire du permis D ou ED en cours de validité
- être âgé de 24 ans

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du B.E.P.E.C.A.S.E.R ou référencés auprès de la DREAL

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipée de moyens multimédias
- Aire d'évolution spécialement aménagée
- Véhicule de transport en commun adapté à l'enseignement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EFFECTIFS

- Pratique : 4 stagiaires par véhicule
- Théorie : 16 stagiaires + 4 stagiaires passerelle

HORAIRES

- 8h30-12h30 et 13h30-16h30

PROGRAMME

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail
- connaissance et utilisation des moyens de contrôle
- santé sécurité routière et sécurité environnementale
- service, logistique
- test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse de stage

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation finale est réalisée par un formateur évaluateur :

Partie pratiques : contrôle continu

Partie théorique : QCM de 60 questions

(recevabilité à 36 réponses justes)

SANCTION VISEE

FIMO de la catégorie D validée par la délivrance d'une Carte Qualifiante Conducteur

DUREE DE LA FORMATION

- 140 heures sur 4 semaines consécutives

Signatures :

Stagiaire

Centre de formation